

Direction Emploi et Développement des Décision n° 2025-164
Compétences :

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de technicien patrimoine PAV à la direction des Déchets

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2024-54 du 14 octobre 2024 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L332-8 sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction des Déchets, un emploi de technicien patrimoine PAV, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Pilote et coordonne l'activité sur l'ensemble du mobilier de collecte du territoire de Nantes Métropole
- Gestion des modalités d'acquisition et de renouvellement des équipements
- Démarche qualité (certification QSE de la Direction Déchets)
- suivi budgétaire des marchés

Décide,

Article 1 : L'emploi de technicien patrimoine PAV à la direction des Déchets est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire de technicien territorial, à savoir au minimum 373 et au maximum 508, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 18 mars 2025

Pour la Présidente,
Denis TALLEDEC
Membre du bureau



mis en ligne le :

20 MARS 2025